

Delphine COPIN
Céline DENOLF
Elen LEDET
Antoine HANTZ

DESS ECODEV
Projet externe
Mars 2004

La culture en Pays Cœur de Flandre

Etat des lieux et propositions

SYNTHESE DU DOCUMENT



Projet réalisé sous la
direction de Claire DELFOSSÉ
Université de Lille 1



INTRODUCTION

La Culture du territoire du Pays Cœur de Flandre est très riche. L'existence des nombreuses associations et leurs bénévoles montrent l'attachement et la motivation des habitants vis à vis de la Culture. Elle est facteur de développement aussi bien personnel que collectif. La Culture flamande, traditionnelle, ne constitue plus l'unique volet sur le territoire, la Culture "non-traditionnelle" est très développée et en pleine expansion. De nouvelles animations se mettent en place tel le « festival jeune public » ou encore de nombreuses initiatives d'associations locales dynamiques.

La Culture représente un élément essentiel pour fédérer les habitants, les impliquer sur leur territoire. Les institutions supportent actuellement cette démarche grâce aux lois de décentralisation de 1982 et 19983, à la loi Voynet de 1999 qui mettent l'accent sur la proximité des organisations politiques au service des habitants et la démocratie participative. La culture est un facteur de développement local et du développement durable.

Le Pays Cœur de Flandre est un Territoire en création : actuellement seule une association de préfiguration a vu le jour. Un Pays est un regroupement de communes, qui "se sentent" appartenir à un même territoire, c'est-à-dire qui revendiquent la même identité. Ces territoires sont fondés autour de projets. Une charte de développement durable du Pays Cœur de Flandre, rédigée en juillet 2003, reprend tous les éléments de réflexion et les actions qui seront développés sur ce territoire.

La Culture fait bien évidemment partie de ces sujets. Il s'agit de faire en sorte que les habitants se retrouvent dans ces actions : la Culture doit donc être un élément de cohésion et de développement du territoire du Pays Cœur de Flandre. Le groupe de travail Culture est donc chargé de porter cette réflexion conformément à la mesure 14 de la charte : "Agir pour un aménagement durable de l'espace et une cohésion sociale renforcée à l'échelle du Pays en anticipant l'évolution des besoins en équipements et services à la population ».

Pour se faire, un recensement, le plus exhaustif possible des diverses activités culturelles à l'échelle de Pays, a été engagé. Les acteurs culturels ont donc été sollicités afin de déterminer leurs besoins et leurs attentes auxquels le Pays pourrait répondre. L'objectif final est la rédaction de propositions pour répondre à leurs difficultés et promouvoir ainsi au mieux la Culture du territoire du Pays Cœur de Flandre.

Dans un premier temps, nous présenterons l'analyse des questionnaires et entretiens réalisés auprès des acteurs culturels, puis dans un second temps, nous vous exposerons les propositions favorisant le développement de la Culture sur ce territoire. Ces éléments vont nous permettre de déterminer les axes d'une politique culturelle cohérente sur le Pays et le rôle que le Pays peut jouer dans la promotion culturelle.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I- ANALYSE DES QUESTIONNAIRES ET ENTRETIENS02

1.1. Le taux de réponses et leur situation géographique02

1.2. Les Mairies02

1.2.1. L'activité cinématographique02

1.2.2. L'activité musicale02

1.2.3. L'activité de danse02

1.2.4. L'activité de théâtre03

1.2.5. L'activité d'arts plastiques03

1.2.6. Les bibliothèques03

1.2.7. Les musées03

1.3. Les associations04

1.4. Les acteurs indépendants05

1.5. Les entretiens06

1.6. Synthèse globale07

II- PROPOSITIONS08

2.1. Propositions principales

2.1.1. Une publicité et une promotion des acteurs et des activités à l'échelle du Pays08

2.1.2. Un développement des partenariats09

2.1.3. Culture patrimoniale et culture artistique09

2.2. Propositions secondaires09

2.2.1. Un important travail d'information à faire sur le Pays

2.2.2. Privilégier deux à trois axes de développement11

2.2.3. Une prise en compte de l'ensemble des publics et des problèmes de mobilité11

CONCLUSION

I- ANALYSE DES QUESTIONNAIRES ET ENTRETIENS

1.1. Le taux de réponses et leur situation géographique

- **60 questionnaires** tous confondus sur 275 envoyés : **21,8% de retour**
→ taux de retour global satisfaisant
- **Communes** : 15 questionnaires reçus sur 45 envoyés : **33,3% de retour**
- **Associations et acteurs indépendants** : 45 questionnaires reçus sur 230 envoyés : **19,5% de retour**

Cartes disponibles dans le rapport

1.2. Les Mairies

1.2.1. L'activité cinématographique

- **Elle est représentée par 3 communes sur le Pays Cœur de Flandre** (Baillieu, Hazebrouck et Merville)
→ territoire essentiellement composé de petites communes : pas de moyens ni de demandes suffisants pour construire d'autres cinémas
- **Aucune commune ne prend en compte le cinéma itinérant**, pourtant il existe bien sur le territoire.
→ la conclusion la plus crédible semble être un oubli de la part des personnes ayant rempli le questionnaire ou que l'activité de cinéma itinérant ne s'exerce que dans les communes qui n'ont pas répondu au questionnaire.

1.2.2. L'activité musicale

- **Les lieux d'apprentissage sont relativement développés au sein du Pays**
→ des formations de solfège et d'apprentissage d'instruments sont dispensées
- **Il existe une forte présence des harmonies**
→ ce sont des formations instrumentales appartenant à la culture régionale du Nord : Cela confirme le fort ancrage de la culture patrimoniale dans les Flandres même dans des domaines artistiques comme la musique.

1.2.3. L'activité de danse

- **L'offre est assez complète sur le territoire**
→ La plupart des styles de danse y est représentée.

- **Les activités événementielles se limitent aux galas des associations.**
→ Pourquoi ne pas imaginer un festival, un spectacle réunissant toutes les associations de danse du pays et qui fédérerait tous les acteurs ainsi que toute la population. Cette dernière s'y retrouverait dans tous les styles proposés.

1.2.4. L'activité de théâtre

Il existe 2 types de théâtre sur le territoire :

- **le théâtre de rue**, à vocation festive et touchant un très large public
- **le théâtre plus élitiste**, nécessitant un lieu spécifique et payant. Il est plutôt réservé au milieu urbain et aux grandes métropoles. Seules les communes de Bailleul et d'Hazebrouck possède un théâtre.

1.2.5. L'activité d'arts plastiques

- **C'est l'activité la moins représentée sur le territoire**
→ dans ce secteur, les acteurs indépendants dominent.
- **L'offre est essentiellement le dessin et elle se concentre essentiellement sur les grosses communes du pays.**
→ c'est peut-être le secteur à développer si la demande de la population va dans ce sens.

1.2.6. Les bibliothèques

- **13 communes sur 15 possèdent une bibliothèque : ce sont les structures culturelles les plus répandues**
→ la lecture est une offre touchant tous les publics et les catégories sociales. De plus, cela ne nécessite aucune formation car tout le monde (ou presque) sait lire et peut donc, s'il en fait la démarche, accéder à cette culture touchant tous les domaines.
→ les bibliothèques appartiennent à un secteur considéré comme un service de proximité culturel et elles ont fait l'objet d'une politique importante de la part du ministère de la culture ces dernières années.

1.2.7. Les musées

- **La majorité sont des musées patrimoniaux**
→ les musées « artistiques » sont encore peu développés et se situent essentiellement dans les grandes communes. Ceux-ci sont souvent la « chasse gardée » des grandes métropoles qui ont plus de moyens mais aussi plus de demandes au niveau des habitants et des touristes.

1.3. Les associations

33 associations ont renvoyé ce questionnaire.

Il ressort de ces questionnaires que les associations sont fortement implantées sur le territoire du Pays Cœur de Flandre. En effet, certaines sont très anciennes, en activité depuis plus de 150 ans. A contrario, certaines sont très récentes datant de moins de 5 ans.

Les activités dispensées concernent tous les publics. Elles sont diversifiées : on trouve ainsi des activités plus « classiques » telles que les bibliothèques, la danse, la musique, mais également des éléments plus spécifiques comme l'aéro-club, les sonothèques, en passant par les cinémas ou encore les clubs de photographie. Par ailleurs, des tarifs préférentiels sont parfois pratiqués : les personnes de la commune où l'activité est dispensée ou les personnes non impossibles bénéficient de tarifs spécifiques, moins élevés. On note une réelle volonté de vouloir faciliter l'accès à la culture pour tous.

Ces structures fonctionnent grâce à leurs bénévoles qui en sont les moteurs, ils sont indispensables pour un bon fonctionnement de la structure. Ces bénévoles restent certes nombreux mais leur nombre est toutefois en diminution, et cela revient comme un élément préoccupant pour les associations.

Les petites structures pâtissent également du manque de personnel qualifié.

En ce qui concerne les financements et les aides perçues, la commune est le partenaire essentiel des associations, selon ses moyens. Dans un secteur à dominante rurale, ceci signifie que les petites communes ne peuvent aider de façon conséquente les associations.

Les associations sont relativement indépendantes concernant le matériel, il leur appartient dans la très grande majorité des cas.

Le Conseil Général, Conseil Régional et la DRAC (l'Etat), les autres partenaires financiers et techniques des associations, n'aident en pratique que les grosses associations qui ont un projet important et bien défini. Ceci correspondrait également, selon les réponses recueillies, à des difficultés rencontrées par les petites structures lors des montages de dossier de subvention, compliqué selon elles. On peut recouper cela avec le manque de personnel qualifié qui serait à même de remplir ces demandes.

Les associations du Pays Cœur de Flandre ont une multitude de partenaires, différents pour chaque association. Ceci montre bien un éparpillement des énergies sur le territoire, l'absence d'un réseau au sein de l'ensemble des associations du territoire, même autour d'une même activité.

Enfin, la communication est un point délicat. Elle se fait selon les moyens du bord, c'est-à-dire en général par le bouche à oreille, les tracts et les affichages, outils les moins onéreux. C'est donc toujours le même public qui est touché, il n'y a que très peu d'ouverture vers de nouveaux publics.

1.4. Les acteurs indépendants

Le nombre de questionnaires dépouillés (12) ne permet pas une véritable analyse quantitative et statistique. Cependant une analyse qualitative et en terme de proportion par rapport aux réponses semble tout à fait envisageable et intéressante.

Nous pouvons remarquer que 6 des 12 acteurs (soit la moitié) travaillent autour du patrimoine, la culture flamande faisant partie intégrante du territoire semble aujourd'hui incontournable en terme de développement culturel.

Les 2/3 des 12 acteurs ont été formés dans les domaines spécifiques où ils exercent, avec des formations et stages de niveau élevé qui témoignent d'un certain professionnalisme. Cette proportion paraît relativement réjouissante pour ces acteurs du territoire qui semblent avoir conscience de l'utilité de se former pour évoluer.

Globalement l'ensemble des publics, à savoir les enfants, les adolescents, les adultes et les personnes âgées, est concerné de manière quasiment égale par les activités menées par les acteurs.

9 acteurs sur 12 interviennent sur le Pays et en dehors pour aller souvent dans la région NPDC, mais aussi parcourir la France et certains pays étrangers (Normandie, Corrèze, Paris, Ecosse et Allemagne). Ces acteurs très mobiles pourraient permettre de faire circuler une certaine image et attractivité de la région. Par contre, en dépit de la proximité géographique de la Belgique, aucun acteur n'a évoqué de partenariat ni même d'intervention chez ce voisin... cependant on ne peut extrapoler cette remarque à l'ensemble des acteurs.

Les 2/3 des acteurs, soit une large majorité, occupent leurs locaux à titre gracieux, souvent prêtés par la commune où ils exercent. Cette aide précieuse et indispensable des municipalités ne se trouve néanmoins pas toujours adaptée aux activités, comme nous pourrions le voir par la suite.

En règle générale, les acteurs, compagnies et petites associations ont l'air de fonctionner sans toucher à des fonds personnels, notamment grâce au revenu de l'activité pour 10 d'entre eux.

Les subventions, quand il y en a, sont attribuées par les communes, sachant que les Conseils régional et général ont été cités une seule fois et à titre exceptionnel. Deux subventions du secteur privé ont été citées.

En l'occurrence, les acteurs ayant été subventionnés ici ont une activité un peu originale et locale.

L'ensemble des acteurs utilise le bouche à oreille comme moyen de communication, ce qui est permis assez facilement grâce au fait que nous sommes en milieu rural. Arrivent en seconde position, utilisés par plus des 2/3 des acteurs, l'affichage (10), les tracts et dépliants, la presse et Internet (9). Nous étions agréablement surpris par le fait que Internet arrive au même niveau que les moyens de communication traditionnels, le territoire semble « dans le vent » des nouvelles technologies de l'information, ce qui n'est pas le cas partout, y compris en milieu urbain. Ensuite, en troisième position et assez loin derrière, arrivent les forums/salons et portes ouvertes, la télévision (2) et les spectacles (1). L'idée soulevée ici - du spectacle

comme moyen de communication - est très intéressante et concerne l'ensemble des acteurs travaillant avec du public, cependant cet aspect ne vient pas spontanément, d'ailleurs nous n'y avons pas vraiment pensé.

Leurs difficultés peuvent notamment être classées en trois catégories :

- Technique : la surcharge administrative, l'aide au montage de dossiers de subventions
- Humain : la disponibilité des bénévoles, le manque d'adhérents,
- Matériel : Manque de place, d'un local adapté

La grande demande de ces acteurs culturels est de faire en sorte que les associations et acteurs se rencontrent afin de mieux se connaître. Aussi, une demande forte en terme de publicité collective avec élaboration d'une liste des acteurs et activités ainsi qu'un calendrier avec l'ensemble des spectacles programmés.

Une aide est demandée en terme de formation (2 acteurs) et de soutien dans les échanges.

Pour terminer, un acteur a évoqué la nécessité de mieux connaître cette instance Pays et les apports possibles en direction des acteurs culturels.

1.5. Les entretiens

Tout d'abord, les points positifs cités par le panel d'acteurs culturels, sont nombreux et variés. Les ressentis divergent selon qu'il s'agisse d'un acteur indépendant, d'une association ou d'une mairie mais sont sensiblement identiques quel que soit le lieu géographique où travaille cet acteur.

Les potentialités du Pays sont un des éléments du Pays les plus cités. L'existant est conséquent tant sur le plan des animations, des structures d'accueil ou encore des moyens humains. En effet, de nombreuses activités existent et ce aussi grâce à de nombreux bénévoles du Pays.

La situation géographique privilégiée du Pays, transfrontalière ainsi que la proximité de Lille et Dunkerque, apporte un intérêt certain quant aux possibilités humaines et d'ouverture culturelle. Cette voie semble cependant peu exploitée pour le moment.

Enfin, une personne pense la communication suffisante, elle est réalisée à la fois par les communes (les plus importantes du moins) ainsi que par les associations elles-mêmes.

Les difficultés et les propositions pour le Pays Cœur de Flandre se recoupent.

Un élément revient de façon récurrente dans les propos des acteurs culturels interrogés : développer le travail en commun. En effet, 6 acteurs sur 8 souhaiteraient voir se développer des échanges, un partenariat, une mise en réseau, une connaissance des acteurs.

Une deuxième attente très forte ressort des ces entretiens : la nécessité de mettre en place une véritable cohésion politique à l'échelle du Pays. 6 sur 8 ont relevé cet aspect. Les communes devraient être complémentaires et non plus concurrentielles. Cela pourrait passer par exemple par des rencontres entre les adjoints à la culture du

Pays. Il s'agit d'une vision politique qui ne semble pas concerner les acteurs qui se situent hors du champ politique.

Trois d'entre eux préconisent la mise en place d'un outil de diffusion de l'information culturelle à l'échelle du Pays. Il pourrait s'agir d'un document papier ou encore d'un site Internet. Selon eux, il devient important de mutualiser les moyens de communication sur le Pays.

Egalement trois d'entre eux souhaiteraient voir se mutualiser et augmenter les financements grâce à la structure du Pays.

Deux acteurs proposent la spécialisation des villes sur une activité culturelle précise. Les autres communes pourraient s'appuyer sur la commune spécialisée, sur l'activité qui l'intéresse, pour offrir un service de meilleure qualité aux habitants.

1.6. Synthèse globale

En ce qui concerne la partie recensement des trois questionnaires, il apparaît que les partenariats sont principalement avec les collectivités territoriales : les communes, les départements puis les régions dans cet ordre d'importance. Par contre, il n'y a que très peu voir pas de relation entre les associations.

Les formations réalisées sont de nature diplômantes ou des stages découvertes ou encore des stages de perfectionnement. Elles sont en général financées par les communes et le département.

Les aides perçues proviennent peu du Conseil Général et du Conseil Régional. Les communes apportent un soutien technique et financier aux associations.

En ce qui concerne les locaux, ils s'avèrent pour beaucoup inadaptés. Ils sont soit petits, vétustes ou à usages multiples et donc inadapté à un usage spécifique.

Les principaux besoins et difficultés recensés concernent 5 aspects.

En ce qui concerne l'aspect technique, les trois acteurs interrogés ont déclaré avoir des problèmes avec leurs locaux.

En ce qui concerne l'aspect administratif, les associations et les acteurs indépendants ont des difficultés pour monter les dossiers de subvention. Ils ont également évoqué des difficultés concernant l'aspect financier.

L'aspect humain est revenu régulièrement tout au long de ces questionnaires. Les personnes interrogées ont relaté la diminution du nombre de bénévoles et le manque de personnel qualifié.

Enfin, l'aspect communication a été largement abordé avec la mise en évidence d'un problème de communication entre les différents acteurs de la culture ainsi qu'avec les difficultés rencontrées à diffuser l'information auprès du public.

II- PROPOSITIONS

Cette partie entame le troisième et dernier temps de la mission : "en fonction des informations recueillies, déterminer les actions et moyens à mettre en place afin de développer les lieux d'apprentissage et de diffusion culturelle, mutualiser les moyens de communication et favoriser l'accès à tous" (cf. « temps 3 » du cahier des charges).

Les propositions qui suivent émanent des résultats des questionnaires et des entretiens, mais aussi des discussions avec Madame Claire DELFOSSÉ et Monsieur Emmanuel BERTIN le tout accompagné de nos réflexions et idées personnelles.

2.1. Propositions principales

2.1.1. Une publicité et une promotion des acteurs et des activités à l'échelle du Pays

Cette proposition des acteurs est très souvent revenue lors des questionnaires et des entretiens et **se révèle comme la principale attente envers le Pays**. Cette plus grande cohérence de communication consisterait à inventorier l'ensemble des acteurs et leurs spécificités ainsi que toutes les manifestations culturelles au programme.

Cette action pourrait se faire sous la forme d'**un livret annuel et attrayant** qui serait distribué à la population locale et aux touristes de proximité, provenant de la région et notamment de la métropole lilloise. On peut imaginer que ce livret riche en informations culturelles serait "rangé soigneusement dans le tiroir du buffet" et sorti le dimanche ou quand l'envie s'en fait sentir... Cette promotion des acteurs et activités culturels pourrait aussi être envisagée **sous forme de site web**, mais en complément de la version papier car tout le monde n'a pas accès à Internet.

Le fait de mettre noir sur blanc et côte à côte l'ensemble des spectacles et leurs dates permettrait peut être **d'avoir une programmation plus cohérente** avec des animations tout au long de l'année et non concentrées sur les mêmes dimanches. Ce point est fondamental aussi pour créer une véritable dynamique de pays en jouant la complémentarité et non la concurrence ou la simple ignorance de ce qui se passe à côté.

Ensuite, ce répertoire des activités permettrait aux acteurs de mieux se connaître et de travailler ensemble et à la population de pouvoir s'y retrouver. Actuellement nous sommes dans une "surinformation" qui, parce qu'elle est trop abondante et non cohérente, finie par tuer l'information.

Enfin, cette promotion d'ensemble **permettrait aux petites structures**, qui ont peu ou pas de moyens à consacrer à la publicité, **de mieux se faire connaître**.

2.1.2. Un développement des partenariats

Il faudrait tout d'abord qu'une personne soit clairement identifiée et joue pleinement le rôle d'animateur. Eventuellement, pour faciliter le regroupement des forces vives du territoire, un local pourrait être mis à leur disposition. **La création d'un pôle de coordination** a été soulevée plusieurs fois par les acteurs, celui-ci leur permettrait de se réunir et de savoir où s'adresser en cas de problème ou pour obtenir une certaine écoute et des conseils.

Il s'agit de recenser les partenariats qui existent déjà et les conforter ainsi que développer de nouvelles relations de proximité entre associations, compagnies, acteurs indépendants et mairies, à l'intérieur et en dehors du Pays. Aussi, il ne faut pas oublier d'inclure les partenaires techniques et financiers qui sont parfois logés en dehors du territoire. Cette fédération des acteurs et ce **développement de partenariats** ne doivent pas être des actions ponctuelles mais bien être pérennisées dans le temps afin de permettre à l'espace culturel du Pays de vivre pleinement.

Les aspects de contacts ou de relations de **partenariats avec la Belgique** ont été très peu soulevés par les acteurs malgré la position transfrontalière du territoire du Pays Cœur de Flandre. Se pose peut être, à travers cette constatation, le problème de la barrière linguistique entre les deux Etats. Cependant il faut reconnaître que ce frein émane plus particulièrement de ce côté de la frontière... En effet, les Belges savent quasiment tous parler français tandis que peu de Français parlent flamand. Cette relation culture patrimoniale (langue flamande) et culture artistique est développée dans le point qui suit:

2.1.3. Culture patrimoniale et culture artistique

Ce côté médiatique et prestigieux de la culture artistique pourrait bloquer au vu du contexte local doté d'une culture patrimoniale très forte, si forte qu'elle fonctionne seule. Dans notre mission, nous étions chargés d'écarter cette culture patrimoniale qui aurait pu bloquer la création et la diffusion artistique, malgré cela celle-ci revenait automatiquement. En réalité, on ne peut se décrocher complètement de la culture patrimoniale et il est préférable de travailler en parallèle avec elle au travers d'actions communes, ce qui existe déjà avec par exemple les musiques et danses traditionnelles, qui allient culture artistique (la musique et la danse) et culture patrimoniale (spécificités flamandes).

Cependant, il faut veiller à ce que les acteurs et les populations ne s'enferment pas dans le passé, mais bien qu'ils avancent avec leur identité.

2.2. Propositions secondaires

2.2.1. Un important travail d'information à faire sur le Pays

Pour mener ce travail d'information nous proposons une véritable identification du territoire du Pays Cœur de Flandre et de ses compétences. Ce travail de communication est à faire envers la population locale, en direction des acteurs culturels du Pays ainsi qu'au-delà de ses frontières. Cette "tension" entre une culture

pour les habitants et une culture qui permettrait le rayonnement du Pays sera prise en compte dans cette partie. Les propositions qui suivent vont tantôt satisfaire l'un ou l'autre de ces aspects et tantôt les deux:

Afin d'améliorer la communication sur le Pays, plusieurs idées sont avancées, certaines relèvent de la connaissance pure de l'entité Pays et d'autres sont plus du ressort de la culture :

L'organisation d'un festival du Pays Cœur de Flandre fut évoquée par de nombreux acteurs. Ce festival pourrait se dérouler annuellement et tourner dans différentes communes du territoire. Il serait un événement propre au Pays qui lui permettrait de se faire connaître et d'être mieux identifié. Cette manifestation permettrait aux habitants de se regrouper et de développer leur sentiment d'appartenance au Pays. Aussi, un tel événement engendrerait une certaine publicité et reconnaissance du Pays en dehors de ses frontières.

Le montage et le développement d'un "stand du Pays" qui pourrait participer à une série de manifestations dans le Pays et en dehors et qui aurait pour mission de faire connaître l'entité aux populations et aux acteurs. Au travers de ce stand, le Pays présenterait notamment ses secteurs d'intervention avec entre autre le domaine culturel. Il aurait un rôle de lieu de dialogue mobile entre le Pays, la population et les acteurs culturels.

L'idée d'une brochure ou d'une plaquette de présentation du Pays composée d'une carte du territoire, des compétences et des responsables de cette instance. Cette brochure permettrait aux acteurs culturels et de la même façon aux populations, d'avoir une meilleure connaissance du Pays, de ses domaines d'intervention possibles et des personnes ressources à contacter selon les situations.

La création d'un CR ROM de présentation du Pays qui pourrait présenter de manière ludique et agréable, avec des animations et du son, le Pays en une vingtaine de minutes. Ce CD pourrait être conservé dans les bibliothèques multimédia, échangé entre les différents partenaires et revisité plus tard si besoin est. Il serait à distribuer dans les Mairies, les associations, les cyber-points et les établissements scolaires par exemple.

La création d'une pièce de théâtre sur le Pays, qui permettrait de toucher des acteurs culturels et une partie de la population. Cette action ferait participer activement un type d'activité artistique dans cette démarche d'identification du Pays.

Le but du Pays étant entre autre la concertation et la participation citoyenne, il serait intéressant d'**organiser de grandes réunions publiques** dans différentes communes afin de tenter d'identifier et de fédérer les acteurs, autour de questions telles que "qui veut faire quoi et qui fait quoi?". Ces réunions publiques pourraient prendre plusieurs formes: entre les acteurs uniquement pour commencer (professionnels, associations, acteurs indépendants et élus dont les adjoints à la culture) ou avec la population dès le départ. Il s'agit d'innover avec des formes de réunions originales et attractives telle que les "soupers évolutifs" utilisés au Canada et réputés pour leur originalité et leur efficacité (les acteurs sont rassemblés autour d'une table et changent de place à chaque plat, cette formule permet aux acteurs de

mieux se connaître dans un premier temps de manière informelle puis dans un deuxième temps, de développer des relations de partenariats). Cet aspect partenariat sera développé plus loin.

Avant cela, afin de toucher un panel aussi exhaustif que possible, il serait souhaitable d'**approfondir ce travail d'inventaire** déjà bien entamé. En effet, la nécessité d'un inventaire plus approfondi et plus pointu des associations et des acteurs indépendants s'annonce incontournable. Il y a, dans la reprise future de cette commande, un vrai travail de repérage à faire qui est difficile et de longue haleine. Pour se faire, les associations recensées pourraient être rencontrées afin de nous communiquer leur réseau complet d'acteurs, tout comme les mairies. Aussi, les organismes tels que les foyers ruraux ou la DRAC pourraient faire part de connaissances d'associations et de personnes ressources. Cette mission pourrait être envisagée dans le cadre d'un stage par exemple et serait le préalable incontournable d'une publicité et promotion des acteurs et activités à l'échelle du Pays, demande quasi-unanimement soulevée au cours des questionnaires et des entretiens.

2.2.2. Privilégier deux à trois axes de développement

Nous pensons qu'il est préférable de choisir et d'intervenir sur deux ou trois axes de développement plutôt que de vouloir intervenir sur tout. Ces axes pourraient être fixés par le groupe de travail, qui a pour vocation de représenter en son sein l'ensemble des acteurs culturels et qui pourrait s'appuyer en partie sur les résultats de cette étude.

Une participation des forces vives, notamment les acteurs et la population, pourrait et devrait être à l'origine de la détermination de ces axes, cependant elle risque d'être difficile et délicate à arbitrer sachant que chacun risque de vouloir "tirer la corde" de son côté et qu'il y aurait inévitablement des déceptions sachant que l'ensemble des avis ne pourraient pas être pris en compte. Une participation de ces forces vives serait idéale si une véritable cohésion était en place, mais il semble que ça ne soit pas vraiment le cas aujourd'hui.

2.2.3. Une prise en compte de l'ensemble des publics et des problèmes de mobilité

Dans l'optique de **pouvoir mieux répondre aux attentes des citoyens**, il faudrait mener un travail de fond pour connaître leurs attentes en matière de culture. Il pourrait se faire sous forme de réunions publiques, de petits questionnaires distribués par le "stand du Pays" ou par un étudiant au cours d'un stage ou encore au travers d'entretiens. Il serait aussi intéressant d'essayer de sensibiliser des populations au travers de lieux inédits comme les kermesses ou encore les soirées loto, toutes deux présentes dans l'ensemble des communes. Le premier axe de ces propositions voulait faire connaître le Pays et celui-ci permettrait de connaître les attentes de la population, ce sont deux axes différents qui pourraient néanmoins être menés en même temps, notamment au travers d'un éventuel "stand du Pays".

Pour conclure, suite à ce dernier axe de proposition et à son analyse, certains publics nous semblent un peu écartés des activités culturelles. Pour commencer, les

enfants ne sont pas toujours pris en compte en ce qui concerne le type de spectacle mais aussi la participation aux ateliers.

Ensuite le cas des jeunes publics, particulièrement des **adolescents**, avec aussi des spectacles qui ne sont pas toujours adaptés ainsi que des tarifs parfois trop élevés. En effet, la plupart des jeunes ont des goûts particuliers qu'il faut prendre en compte, ne disposent pas de revenus et ont certaines difficultés à se déplacer. Ce dernier problème soulevé est très important en zone rurale, particulièrement pour les spectacles qui se déroulent le soir. L'idée de la mise en place d'un transport ponctuel lié à l'événementiel est apparu dans les résultats. Cet aspect transport collectif peut aussi se poser en journée pour les enfants et adolescents qui aimeraient mener des activités péri-scolaires le mercredi ou le samedi. En Belgique, un système de mini-bus à été mis en place dans certaines zones rurales, les bus sont plus petits mais les fréquences sont plus importantes et adaptées, alors que dans notre département on se plaint que les bus inter-urbains roulent à vide... Cette sous utilisation peut être due à des horaires non adaptés mais aussi à un manque de lisibilité de ces services publics.

Enfin, le développement des activités culturelles doit veiller à intégrer les nouveaux résidents ou **néo-ruraux**. Souvent ils sont demandeurs d'activités et festivités culturelles et pourraient être des acteurs de cette dynamique. Malheureusement, ils sont souvent mis à l'écart ou se mettent à l'écart eux même en pratiquant la culture où ils ont l'habitude de le faire, c'est à dire en ville. Le développement de ces activités pourrait être l'opportunité de rassembler et de faire échanger les anciennes et les nouvelles populations.

Pour terminer, **les touristes** pourraient être sensibilisés au Pays au travers des offices du tourisme, il s'agit donc, dans l'intérêt du Pays et des offices du tourisme de travailler dans une relation de partenariat et non de concurrence.

Le Pays a surtout un rôle d'animation et de soutien, il ne détient pas de compétence au sens propre du terme, et il faut bien faire comprendre aux acteurs ce qu'il peut apporter et ce qui n'est pas de son ressort. Le Pays est éventuellement en mesure de fournir une salle de réunion ou de prêter du matériel, en revanche les problèmes quotidiens des locaux sont à prendre en compte au niveau de l'intercommunalité, le Pays aurait plutôt une vision globale des problèmes tandis que les intercommunalités seraient plus aptes à répondre aux micro-problèmes locaux. En revanche, il aurait peut être un rôle de sensibilisation des intercommunalités pour faire reconnaître l'importance des petites structures culturelles sur la dynamique et la cohésion de leurs territoires.

Le Pays aurait donc pour mission d'impulser, dynamiser et coordonner cet ensemble culturel, mais en aucun cas il ne doit prendre la compétence qui est du ressort des intercommunalités. L'idée serait plutôt, par exemple, qu'un des acteurs du territoire devienne "chef de file" de cette dynamique culturelle de Pays et soit aidé financièrement et techniquement dans ce sens.

CONCLUSION

Cette étude est le résultat d'une réelle volonté d'agir à l'échelle du Pays, cependant, elle fait apparaître un préalable incontournable qui est celui de la phase d'information sur celui-ci. En effet, nous nous sommes rendus compte au travers de cette mission que les acteurs ne connaissent pas le Pays et de ce fait ne se sentent pas impliqués. Une importante campagne d'information s'impose sur les rôles, les moyens et les contributions possibles de cette entité à l'heure où les communautés de communes ne sont pas encore clairement identifiées... Ces bouleversements de l'aménagement du territoire ne permettent pas à la population ni même aux acteurs de toujours s'y retrouver.

Désormais un premier contact est établi avec les mairies et avec certaines associations et acteurs indépendants. Cependant cette étude n'est qu'une première phase et l'inventaire doit être poursuivi et approfondi. A terme, il serait souhaitable d'arriver à un répertoire le plus exhaustif possible des acteurs et des activités culturelles sur le territoire, qui sera à actualiser régulièrement. En effet, cette connaissance minutieuse de la culture sur le territoire est le préalable incontournable aux deux principales propositions et demandes émises, à savoir une fédération de l'ensemble des acteurs aux travers d'échanges formels et informels ainsi qu'une publicité et une promotion de l'ensemble des activités culturelles à l'échelle du Pays.

Cette étude aura aussi permis de souligner un point particulièrement important en Flandre engendré par sa culture patrimoniale extrêmement forte. L'hypothèse était posée que cette dernière devait être écartée du développement de la culture artistique sous peine de provoquer des blocages et un certain renfermement. Malgré cela, la culture patrimoniale revient d'elle-même car elle fait partie intégrante de la population, des acteurs et du territoire. Elle est partout et c'est elle qui permet généralement d'avancer en engendrant une certaine dynamique, unique en soi, tout comme cette identité affirmée.

Le Pays aurait pour vocation, selon les propositions, nos connaissances et notre ressenti, d'avoir un rôle d'animation et de coordination, mais en aucun cas il ne doit prendre la compétence des collectivités territoriales telles que les communes, les intercommunalités ou les départements. Il doit établir une sorte de relation de subsidiarité avec elles. En effet, les structures ne peuvent à ce jour organiser de grandes manifestations à l'échelle du Pays ou créer un document de présentation de l'ensemble des acteurs et des activités. C'est comme si cette entité nouvellement mise en place devait créer une dynamique entre les acteurs qui pourraient ensuite mieux se prendre en charge. Ainsi, le Pays pourrait agir sur de nouvelles perspectives et de nouveaux axes.